



Est ce legal d'acheter chez un grossiste et de revendre ensuite?

Par **tristoune**, le **18/01/2008** à **14:31**

Bonjour

Avant de me lancer dans quoi que ce soit,et d'avoir des problemes,je voudrais vous poser une question..

Ai-je le droit d'acheter des produits chez un grossiste pour les revendre ensuite?

Je tiens a preciser que je suis particulier...Et si ce n'est pas legal merci de m'indiquer comment proceder pour que ca le devienne?

Merci

Par **Jurigaby**, le **18/01/2008** à **19:45**

Bonjour.

C'est en principe légal (du moins je suis prescque sur.) Ceci dit, comme c'est une activité commerciale, vous devrez vous inscrire au RCS.